Thématique

MATÉRIAUX, DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS

LANDES

40

Résultats CAMPAGNE D'ENQUÊTE 2024

Plateformes de recyclage, carrières, installations de stockage, plateformes de transit

Lors de la campagne d'enquête 2024, les Landes comptent 44 installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes. Le département est principalement composé de 14 carrières et de 12 plateformes de recyclage. Ce maillage permet aux principaux pôles urbains (Dax, Mont-de-Marsan, Capbreton) de bénéficier d'installations de gestion des déchets inertes situées dans un rayon de 10 km autour des chantiers. Toutefois, certaines tensions persistent, notamment dans des territoires au nord du département, où les espaces naturels sont plus présents. Certaines déchèteries publiques ou professionnelles et les négociants en matériaux ayant notamment conventionné dans le cadre de la REP PMCB complètent le maillage pour massifier la collecte des déchets des artisans et des petites entreprises du Bâtiment.

Le réseau de stockage définitif étant moins développé, les flux de déchets inertes sont nécessairement dirigés vers des installations de valorisation. Ainsi, le recyclage s'est fortement développé sur le territoire, enregistrant une hausse de 60% entre 2021 et 2023, atteignant 371 milliers de tonnes. Les installations ayant des activités de recyclage jouent un rôle croissant dans la gestion des déchets inertes sur le territoire, accueillant 80% des déchets.

Quelles sont les filières de gestion de déchets inertes ?

44

installations spécialisées dans la gestion de déchets inertes dans les Landes

Le nombre d'installations recensées, au cours de la campagne 2024 s'établit à 44 sites.

Ces sites se structurent en 8 catégories d'installations :

- Plateforme de recyclage : **12 installations**
- Carrière - remblayage et recyclage : **9 installations**
- ISDI - stockage **: 5 installations**
- Carrière - remblayage : **5 installations**
- ISDI - stockage et recyclage : **4 installations**
- Centrale et plateforme associée : **4 installations**
- Plateforme de transit : **4 installations**
- ISDND : **1 installation**

À fin octobre 2024.

66

Points de reprise ayant conventionnés avec un éco-organisme dans les Landes*

Les déchets inertes issus des activités du Bâtiment font partie des déchets soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB).

Leur reprise gratuite est assurée par un réseau de collecte constitué de déchèteries publiques, de distributeurs & négoce de matériaux et par des installations de recyclage de déchets inertes.

* Il existe 4 éco-organismes agréés dans le cadre de la REP PMCB : Ecominéro, Valobat, Ecomaison et Valdélia. Ecominéro est agréé sur les produits inertes, Valobat sur les produits inertes et non inertes. Ecomaison et Valdélia sur les produits non inertes.

Où sont situées les installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes ?

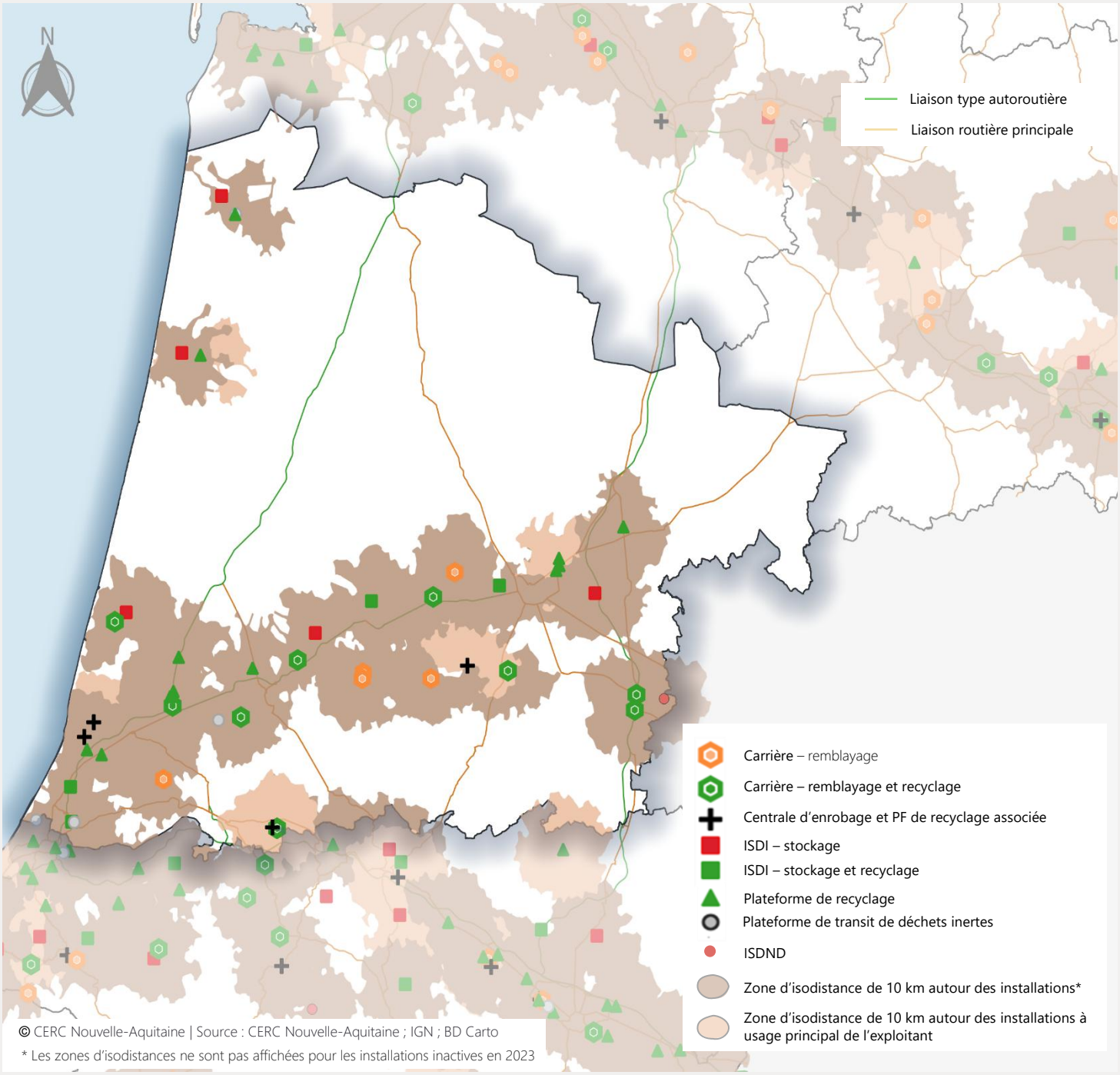

© CERC Nouvelle-Aquitaine | Source : CERC Nouvelle-Aquitaine ; IGN ; BD Carto

* Les zones d'isodistances ne sont pas affichées pour les installations inactives en 2023

Les installations sont principalement situées dans le sud des Landes ainsi que le long de l'axe Pays basque – Dax – Mont-de-Marsan. Ce positionnement reflète la répartition de la population et l'activité économique du département.

Par ailleurs, des zones « blanches » persistent, notamment dans le nord du département, avec la prédominance des espaces naturels et des milieux forestiers. Les déchèteries publiques ou professionnelles, les distributeurs de matériaux de construction pallient partiellement ces difficultés pour les petites quantités de déchets des artisans.

Retrouvez l'ensemble des résultats départementaux sur le site internet de la CERC : www.cerc-na.fr

SCAN ME

Quelles sont les catégories d'installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes ?

En 2024, 44 installations dédiées à la gestion des déchets inertes ont été recensées dans les Landes. Un chiffre stable sur les trois dernières campagnes d'enquête.

Le territoire dispose principalement de 14 carrières et de 12 plateformes de recyclage. Au total, deux tiers des installations, soit 29 sites identifiés, réalisent des campagnes de concassage de déchets inertes.

Parmi ces 44 installations, 6 plateformes de recyclage et centrales d'enrobage sont principalement dédiées au traitement des déchets du B&TP des entreprises exploitantes.

➤ Nombre d'installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes (Landes)

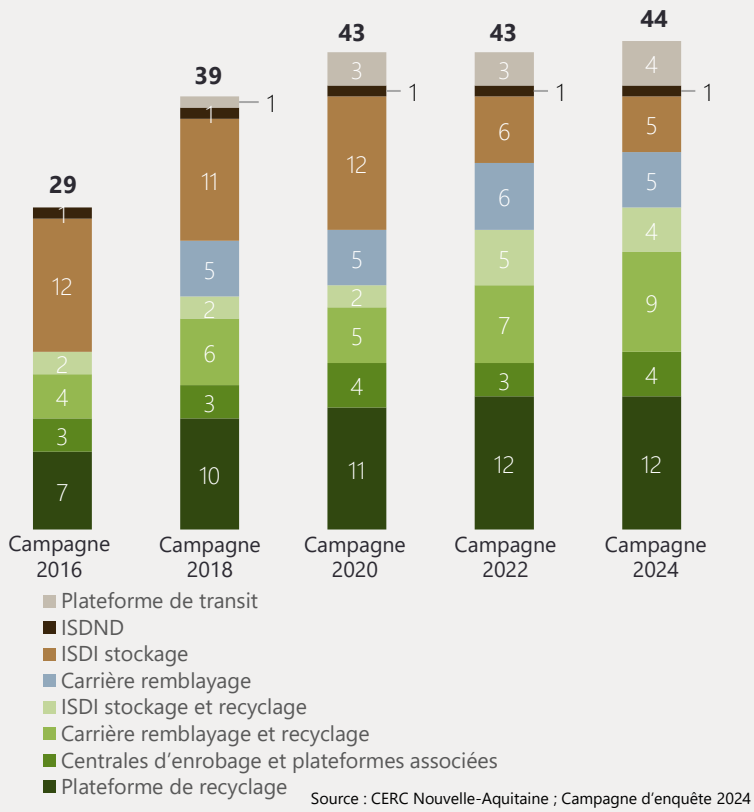

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine ; Campagne d'enquête 2024

Quels sont les tonnages de déchets inertes réceptionnés ?

➤ Répartition des tonnages réceptionnés par destination

639 milliers de tonnes — réceptionnés sur des installations spécialisées dans les Landes

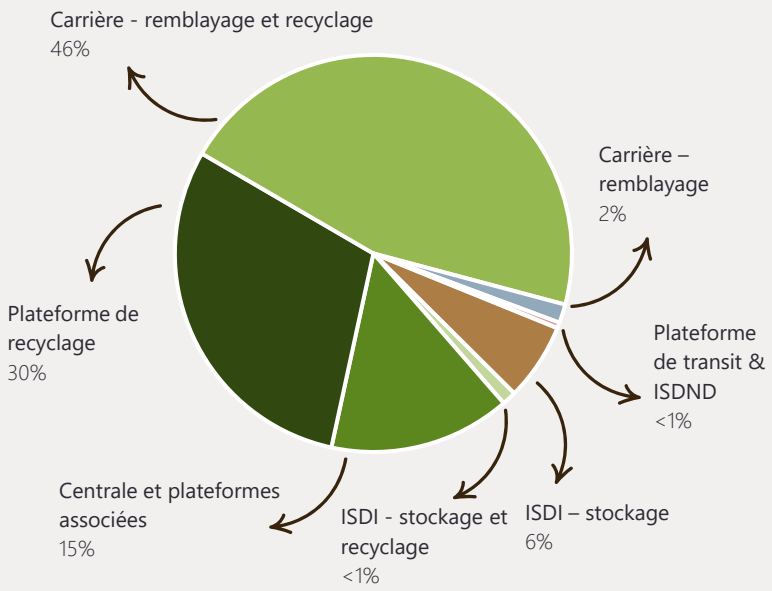

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine ; Campagne d'enquête 2024

Afin de respecter la confidentialité des données, des regroupements ont été réalisés sur certaines catégories.

1 096 milliers de tonnes — de déchets inertes issus des activités de construction et d'aménagement dans les Landes*

En 2023, les installations de gestion des déchets inertes dans les Landes ont réceptionné 639 milliers de tonnes (hors double-comptes). Parmi ces déchets, 91% proviennent de chantiers situés dans les Landes, 8% des Pyrénées-Atlantiques et le reste des régions voisines. Cette répartition s'explique par le maillage du Sud Côte des Landes, en frontière avec les Pyrénées-Atlantiques, qui capte une part importante de ces déchets.

Près de la moitié des déchets inertes du territoire Landais ont été dirigés vers des carrières. Plus largement, les plateformes de valorisation ont capté plus de 90% des volumes de déchets.

*Les gisements, exprimés en tonnes, demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale. La méthode d'évaluation a consisté à faire «vieillir» les données de l'année 2015, arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine, selon des critères d'activité pour le Bâtiment et les Travaux Publics.

Quel est le devenir des déchets inertes réceptionnés ?

En 2023, la majorité des déchets inertes des Landes a été recyclée (58%) ou utilisée pour du remblaiement de carrières (21%).

Les volumes de recyclage ont augmenté de 60% entre 2021 et 2023, atteignant 371 milliers de tonnes. Cela s'explique en partie par la hausse des volumes de matériaux facilement valorisables pris en charge par les installations en 2023 : 34% de terres et cailloux non pollués, 16% de déchets d'enrobés bitumineux et 14% de béton.

À l'inverse, les volumes de déchets stockés provisoirement en attente d'être traités ont diminué de 35% entre les deux dernières campagnes d'enquête.

371 milliers de tonnes — de déchets inertes recyclés dans les Landes

➤ Destination des tonnages réceptionnés

Les tonnages sont exprimés en milliers de tonnes hors double-comptes

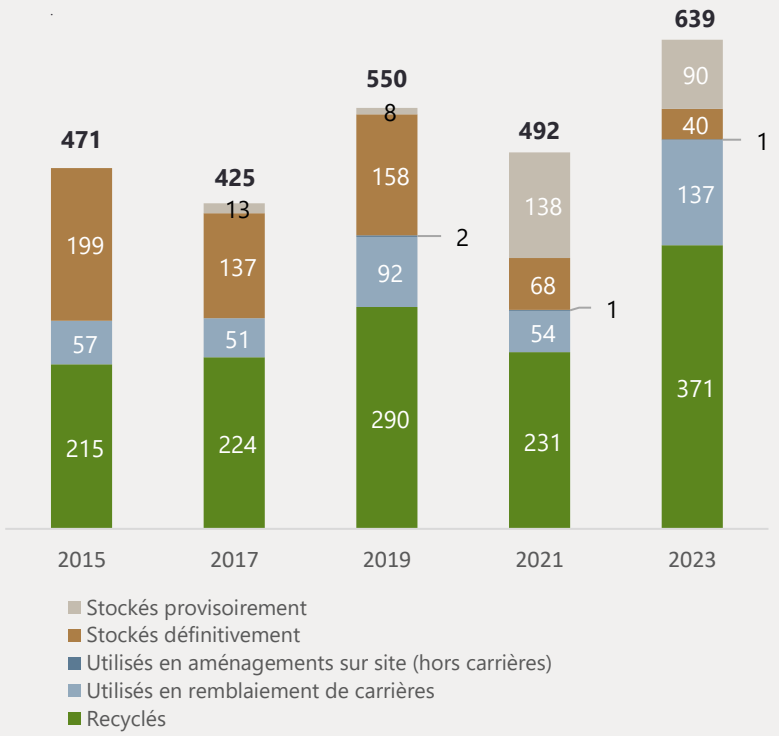

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine ; Campagne d'enquête 2024

Qu'est-ce que la REP PMCB ?

La REP PMCB désigne la Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment. Elle vise à répondre aux engagements de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) et à renforcer l'économie circulaire en promouvant la prévention des déchets, l'amélioration de leur tri et valorisation, et la réduction de l'impact environnemental du secteur. Afin d'y parvenir, les metteurs sur le marché des produits du Bâtiment sont tenus de reverser des éco-contributions aux éco-organismes. Plusieurs éco-organismes ont été agréés en France pour assurer la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets issus du secteur du bâtiment : Écominero, Écomaison, Valdelia, Valobat.

Retrouvez plus d'informations sur le déploiement de la REP PMCB sur l'outil de datavisualisation :

SCAN ME

www.oca-batiment.org

Note méthodologique

Les données figurant dans cette monographie sont issues d'une campagne d'enquête exhaustive menée par la CERC, auprès des installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes en Nouvelle-Aquitaine. Elle s'est déroulée du 26 juin au 30 septembre 2024. À l'échelle régionale, le taux de réponse atteint 71%. Les non-réponses ont été corrigées à l'aide des données issues des déclarations annuelles répertoriées dans la base GEREP (Gestion Électronique du Registre des Émissions Polluantes), ou bien estimées à partir des résultats des campagnes d'enquête précédentes. Grâce à ces ajustements, les données couvrent 94% des 490 installations ciblées au niveau régional.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Cette monographie a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine, grâce au soutien technique et financier de la Région, de l'ADEME et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle a également bénéficié d'un appui de la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) et de l'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine. Sa réalisation s'est, en outre, déroulée en coordination avec l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC) dans le cadre de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC).

CERC

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional. Elle assure des missions d'observation, d'information et de concertation en développant des outils d'aide à la décision sur différentes thématiques : connaissance des marchés, investissement local, transition écologique et économie circulaire, infrastructures et emploi-formation.

Contacts : Kéliam Lamari – k.lamari@cerc-na.fr – 05 56 37 03 07
Sébastien Perruchot – bordeaux@cerc-na.fr – 05 47 47 62 43

Bureau de Bordeaux : Maison du B&TP , 1 bis avenue de Chavailles, 33520 Bruges
Bureau de Limoges : Maison du Bâtiment, 2 allée Duke Ellington, 87067 Limoges